

Vexinfo

n°71 - nov. 2015



Environnement :
Mise en sécurité de la déchèterie



Urbanisme :
Nouvelle compétence de la CCVT



Plaine des sports :
Inauguration de l'infrastructure



Petite Enfance :
Nouveautés à Petit Patapon

La Communauté de Communes



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de notre journal intercommunal.

Vous y découvrirez la pose de la première pierre de l'hôpital et l'inauguration de la plaine des sports du Vexin-Thelle qui se sont déroulées le 21 septembre dernier à Chaumont-en-Vexin.

Nous vous invitons également à découvrir le nouveau service urbanisme de la CCVT avec, entre autres, le développement du Système d'Information Géographique et l'instruction du droit des sols.

Egalement, depuis le 1^{er} septembre le service Petite Enfance a ouvert un nouveau lieu de halte-garderie sur 2 journées continues.

Enfin, pour la sécurité des usagers de la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre, des hauts de quais ont été installés.

Découvrez l'ensemble de ces actualités en tournant les pages de ce numéro.

Bonne lecture !

Gérard LEMAÎTRE

N° 71 > Le Sommaire

Edito / Sommaire	
Aménagement de l'Espace	2-3
Environnement	4-6
Nouvelles Activités	7
Emploi & Formation	8
Social	9-10
Sports & Loisirs	11-13
Culture & Tourisme	14-17
Tissu Associatif	18-21
Divers	22-23
	24



LE JOURNAL : VEXINFO, Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle / Dépôt légal : Communauté de Communes du Vexin-Thelle / Directeur de la publication : Gérard LEMAÎTRE / Rédacteur : Isabelle PERROT / Conception : Christophe CARRERAS / Administration : Nathalie SANTIN / ISSN 1240957 X Titre clé : Vexinfo / Edité à 8000 exemplaires / Impression : Graph ID - 03 60 17 57 23

LES COORDONNÉES : 6, Rue Bertinot Juel / Espace Vexin-Thelle n° 5 / 60240 Chaumont-en-Vexin / Tél. : 03 44 49 15 15 / Web : www.vexintheille.com / Mèl : vexinfo@vexintheille.com

LES COMPÉTENCES : Aménagement de l'espace / Développement économique / Protection et mise en valeur de l'environnement / Etude, programmation, promotion, communication, animation, information, formation et coordination / Action sociale / Tourisme, culture et animation / Logements / Système d'Information Géographique / Sport / Collèges / Sécurité / Prise en charge financière des entrées des écoles maternelles et primaires au complexe aquatique à Trie-Château / Déploiement de la fibre optique / Instruction du droit des sols

VOTRE PAROLE : Si vous avez des suggestions ou propositions concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

21 septembre

Date symbolique en Vexin-Thelle



La première pierre pour l'extension de l'hôpital à Chaumont-en-Vexin a été posée, symboliquement 91 ans, jour pour jour, après sa première inauguration en 1924.



La plaine des sports du Vexin-Thelle a été inaugurée le 21 septembre en présence des élus du Conseil départemental et régional et de la CCVT, de la FFA et du Sous-Préfet.



Sa réalisation a permis l'extension de l'hôpital. Merci aux 42 communes du territoire.



INAUGURATION DE LA PLAINE DES SPORTS
CHAUMONT-EN-VEXIN
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015



ION
S SPORTS



PLAINE DES SPORTS
DU
VEXIN-THELLE



Aménagement de l'Espace

Le Service urbanisme de la CCVT

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'Etat n'assure plus l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes à l'exception de quelques cas particuliers.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a proposé aux communes de son territoire la mise en place d'un service mutualisé pour l'Instruction des Autorisations du Droit des Sols (IADS).

Ce service, en fonctionnement depuis le 1^{er} juillet dernier, est composé de 3 personnes :

Mr PREVISANI Julien , responsable de Pôle (à mi-temps sur l'urbanisme),

Mme RIVERAIN Camille, instructrice du droit des sols,

Mr LARGILLET Yann-Gaël, technicien Système d'Information Géographique (SIG).

A cette occasion, nous avons souhaité revenir dans ce numéro sur les diverses demandes à déposer en Mairie pour la réalisation de vos projets.

Le Certificat d'Urbanisme (CU) :

C'est l'acte administratif qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et qui vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.

Contacts : urba@vexinthelle.com

Les Déclarations Préalable (DP) :

La déclaration préalable est un acte administratif qui permet de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance (construction comprises entre 5 et 20 m², pose de fenêtres de clôtures...) ; voire 40 m² dans certains cas.

Le Permis de Construire (PC) :

Le permis de construire est un acte administratif qui permet de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Le Permis de Démolir (PD) :

Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé, ou sur une commune ayant mis en place la procédure de demande d'autorisation en cas de démolition.

Comment déposer votre demande ?

- 1- Compléter le formulaire CERFA relatif à votre demande et y joindre les pièces demandées. Formulaires téléchargeables sur le site www.service-public.fr.
- 2- Déposer votre dossier en mairie. C'est cette dernière qui transmettra votre demande au service IADS de la CCVT qui lui remettra en retour son analyse.
- 3- Attente du retour de décision. Votre mairie vous enverra l'arrêté relatif à votre demande.



Aménagement de l'Espace

Information travaux : Construction d'une ligne souterraine électrique entre Trie-Château et Enencourt-le-sec

Avec la construction de la liaison souterraine de 63 000 volts entre Trie-Château et Enencourt-le-sec, RTE, Réseau de Transport d'Electricité, renforce l'alimentation électrique du territoire du Vexin-Thelle. Ces travaux devraient avoir un impact mesuré sur la circulation routière.

De quel projet s'agit-il ?

Les travaux de la liaison souterraine de 63 000 volts ont débuté et se termineront le 30 juin 2016. Cette liaison court sur 9,7 kilomètres, entre le poste de Remise sur la commune d'Enencourt-le-sec jusqu'au poste de Trie-Château. Pour ce projet, RTE investit 9,5 millions d'euros.

Quel objectif poursuit le projet?

Devant le dynamisme démographique et économique du territoire, les besoins en électricité ont fortement augmenté et le réseau actuel n'est plus dimensionné pour y répondre. Le projet permet donc de renforcer l'alimentation de cette partie du territoire.

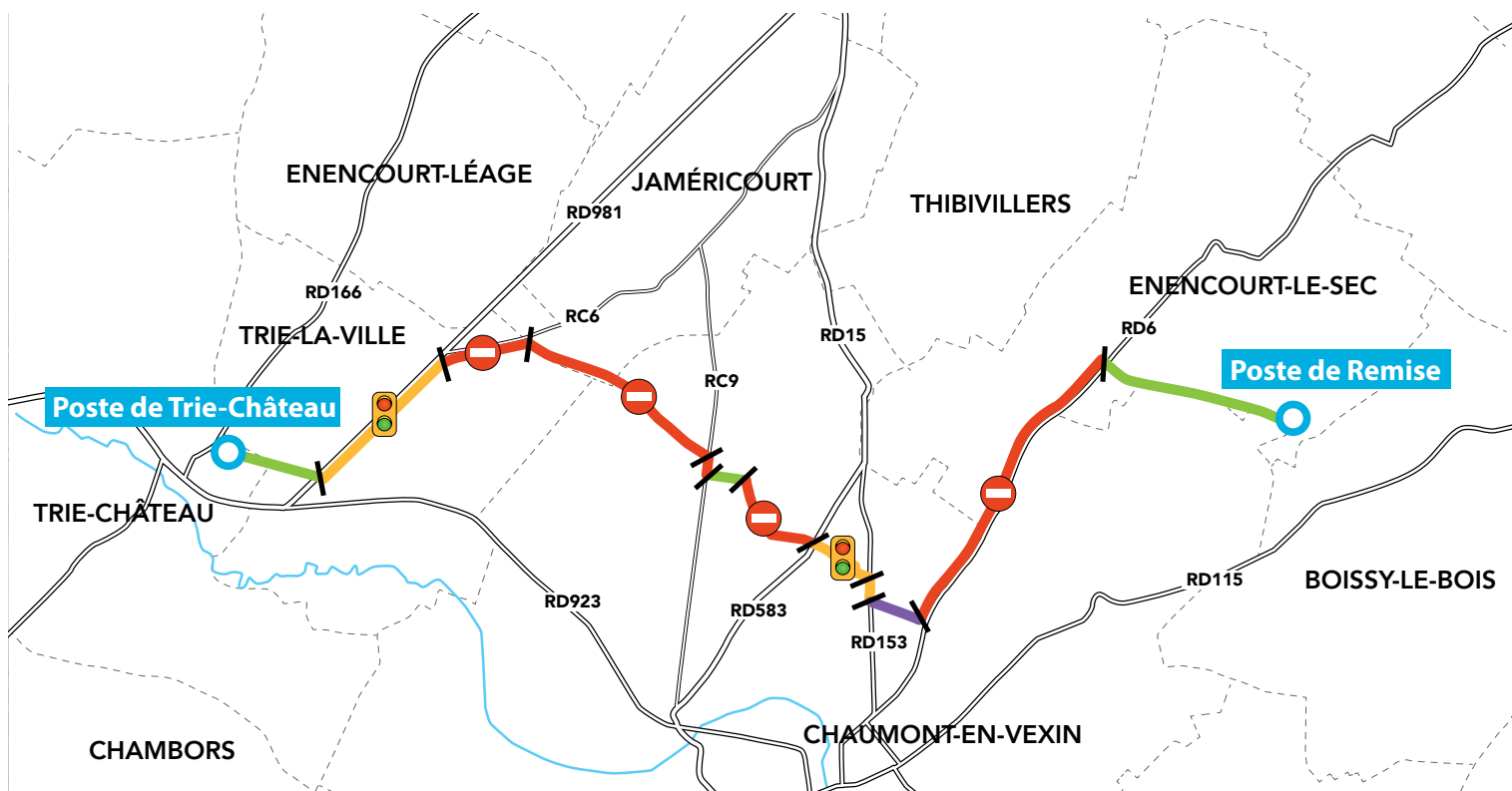
Quel sera l'impact des travaux ?

Le calendrier des travaux a été concerté avec les acteurs locaux et les agriculteurs, pour permettre une circulation routière la plus fluide possible.

Pour ce faire, RTE a pris plusieurs dispositions pendant la durée des travaux :

- en réalisant au maximum les travaux par demi-chaussée (au fur et à mesure de l'avancée), avec la mise en place d'une circulation alternée afin de réduire l'incidence sur le trafic routier ;
- en rendant à la circulation le week-end, les voies communales et routes départementales qui auront été fermées en semaine.

Le chantier sera signalé et sécurisé. Des documents d'information seront distribués avant les travaux. Plus d'information sur www.rte-france.com



Chaque zone identifiée sur le dessin fera l'objet d'un arrêté de circulation distinct.

— Zone en alternance avec feux tricolores

— Zone barrée

— Zone sans circulation de véhicules (voie non carrossable)

— Zone piétonne : condition d'exécution des travaux à adapter aux passages d'écoliers

500 m

Environnement

DÉCHÈTERIE : MISE EN SÉCURITÉ DES HAUTS DE QUAIS

La CCVT se doit de se conformer aux différentes réglementations en vigueur.

Ainsi, l'arrêté du 2710-1 du 27 mars 2012, stipule que « lorsque les quais de déchargement sont en hauteur, un dispositif anti-chutes adapté doit être installé tout le long de la zone de déchargement ».

Ancienne configuration : Les bennes situées entre 1 et 3,50 m en dessous du quai étaient accessibles par des « volets de ripages ». La mise en place de ces volets permettait aisément aux administrés qui venaient avec des remorques de se mettre au plus près des bennes et de décharger directement de leur coffre ou de leur remorque dans les bennes.

Problème : La plupart des personnes montaient, soit dans leur remorque qui risquait à tout moment de basculer dans la benne, ou bien les usagers se déplaçaient directement sur les volets de ripage. Il est arrivé que des usagers soient entraînés par le poids des déchets qu'ils déposaient...

Mise en place des hauts de quais : Afin d'être en adéquation avec la réglementation et d'éviter tout risque de chute, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés sur l'ensemble des quais.

Ce dispositif se traduit par la mise en place de bavettes situées à 70 cm de hauteur, rendant la chute impossible. De plus, des « tablettes » de 50 cm de profondeur, permettent aux apporteurs de ne plus laisser tomber à bout de bras leurs déchets, mais de pouvoir les faire tomber au fur et à mesure.

Ce dispositif concerne les bennes de cartons, tout-venant, déchets verts, ferraille, bois.



Benne à déchets verts



Concernant les bennes à gravats, notamment pour les particuliers, une recherche particulière a été menée. Ainsi, le système de sécurité est lui aussi, comme le prévoit la norme, fixé à 70 cm de hauteur.

Toutefois, dans le cas d'un apport important, il est tout à fait possible de demander aux gardiens présents sur le site d'ouvrir les barrières coulissantes (uniquement par l'agent et en présence de ce dernier). Dès lors, il est aisé de faire glisser les gravats directement de son coffre ou de sa remorque.

Pour les gravats apportés par les professionnels :

La CCVT a choisi de mettre en place un dispositif adapté à cette catégorie d'usager pour leurs apports de gravats.

Ainsi, grâce à un système hydraulique, et sur action du gardien, la barrière fermant une plate-forme s'ouvre, permettant au camion de rouler sur cette dernière. Les camions peuvent alors directement vider leur contenu. Une fois que le camion a terminé, le gardien actionne alors un levier qui met en sécurité la zone et fait tomber l'intégralité du dépôt effectué dans la benne située en-dessous.



« Déchet trémie » pour les gravats professionnels



Informations :

La mise en place de ces hauts de quais peut perturber quelque peu les habitudes des usagers. Ainsi, le temps de déchargement peut être un peu plus long qu'auparavant, mais quelques soient les conditions météorologiques, l'âge, la condition physique des administrés, et le poids des déchets déposés, aucun risque de chute ou de glissade n'est envisageable.

Pour des questions de praticité, il est conseillé autant que possible d'ensacher vos déchets verts, rendant ainsi la manœuvre de déversement très pratique et très rapide.

Les gardiens restent à votre disposition pour vous aider au déchargement en cas de difficulté.

Nouvelles Activités

PELLITERO CEDRIC

Auto-entrepreneur à Trie-Château, qualifié et expérimenté, Monsieur Cédric PELLITERO effectue des travaux de rénovation, de la peinture en intérieur et extérieur, des revêtements murs et sols (papier peint, toile de verre, parquet, moquette, linoleum, carrelage...).

Il propose également des travaux d'isolation et d'aménagement de combles, de la plomberie, de la pose de cuisine et salle de bain.

09 51 83 29 03 ou 06 95 24 96 19
kinou60590@hotmail.com



L'Orange Bleue Mon Coach Fitness

Depuis septembre, un nouveau club de fitness s'est ouvert sur la zone de la Croix St Jacques.

La salle de sport propose une gamme d'activités de remise en forme : cardio, musculation, cours collectifs et sauna.

Renseignements et heures d'ouverture :
03 44 10 08 55
www.lorangebleue.fr/clubs/trie-chateau



PRINT ID

L'agence de communication Graph ID vous accompagne dans la réalisation de vos supports de communication.

Print ID, les solutions d'impressions :

- Affiche, flyer, dépliant, carte de visite,
- Rapport de stage...
- Panneau publicitaire, chantier...
- Bâche grand format, bâche micro-perforée...
- Magnet pour véhicule, enseigne...

03 60 17 57 23
11 rue de la Tuilerie
60590 Enencourt Léage
Facebook Print ID



Graph
Agence de Communication

Print
Solutions d'impressions

Emploi & Formation

Initiative Oise Ouest

« J'ai une idée mais je ne sais pas par quoi commencer ? ». Grâce à un partenariat entre la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et « Initiative Oise Ouest », chaque année, des centaines de porteurs de projet contactent la plateforme pour bénéficier de premiers renseignements.

Le but de ce partenariat est de mettre en relation les porteurs de projet avec un réseau de professionnels afin de trouver des réponses à l'ensemble de leurs besoins (chambres consulaires, banquiers, expert comptables...).

D'autre part, « Initiative Oise Ouest » est un acteur reconnu dans le financement de la création ou de la reprise d'entreprise dans l'Oise en proposant différentes aides financières sous la forme, essentiellement, de prêt à taux 0%. Ces financements permettent de renforcer l'apport personnel des créateurs et/ou repreneurs en facilitant l'accès au prêt bancaire professionnel.

C'est ainsi que forte de ce partenariat, en juin 2015, la CCVT a remis des prêts d'honneur en collaboration avec « Initiative Oise Ouest » aux bénéficiaires suivants : Jean-Vincent FROMENT et Thomas AUBE pour la création de leur entreprise de maçonnerie générale à Trie-Château ; Flore JUNG pour la reprise d'une licence de Taxi à Serans.

Pour bénéficier de ces aides, un dossier doit être complété avec un partenaire technique et une présentation est effectuée devant un comité d'agrément qui étudie la viabilité du projet.

Renseignements :
03 44 03 30 30
contact@oise-ouest.fr



Services et Interventions Multiples pour l'Emploi

Au service de toutes les Entreprises, Collectivités, Associations et Particuliers
de votre territoire



Ménage



Entretien des locaux



Petit bricolage



Peinture

Faites faire par SIME, votre Ménage, Jardinage, Bricolage et autres services, exceptionnellement ou régulièrement.

SIME est l'Association de Multi-services de votre Territoire depuis 1989.

En faisant appel à SIME, vous accomplissez un acte citoyen.

Vous permettrez à des personnes sans emploi de votre territoire d'avoir les heures de travail nécessaires pour valider leurs compétences professionnelles via une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience),

S.I.M.E reste l'employeur et vous permet de bénéficier de la déduction fiscale en vigueur.

Les CESUS pré-financés par votre employeur sont acceptés.

Pour tous renseignements, appelez au :
03.44.49.99.61

ou www.sime-services.fr



Manutention



Vitres



Jardinage



Kärcher

La Garantie Jeunes

Quels sont les objectifs de la Garantie Jeunes ?

L'accès à l'autonomie sociale et professionnelle
L'accès à une première expérience professionnelle

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes de 18 à 25 ans en difficulté qui ne sont :

- ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation,
- sans soutien familial financier,
- dont les ressources sont inférieures au plafond RSA.

Le dispositif offre, pour une durée d'un an :

- un accompagnement renforcé vers l'emploi,
- des immersions en entreprise,
- un soutien financier mensuel de 452 €.

Qu'est-ce que la Garantie Jeunes ?

- Un engagement de l'Etat : faire en sorte que les jeunes vivent mieux.
- Un engagement de l'Union Européenne au travers de la Garantie européenne pour la jeunesse.
- Un geste de confiance vers les jeunes (18/25 ans), éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité.
- Un engagement du jeune à aller vers l'autonomie en construisant, avec son conseiller référent, un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.

Maison de l'Emploi et de la formation du Sud-Ouest de l'Oise / Service Mission Locale
6, rue Bertinot Juel
Espace Vexin-Thelle n°7
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 51 40

CHAUMONET

L'association connectée de Chaumont-en-Vexin

Nouvelle association à Chaumont-en-Vexin

L'association *Chaumont.net* a ouvert ses portes depuis fin septembre, dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-ouest de l'Oise (MEF).

Elle a pour objets l'initiation à l'informatique, l'amélioration des connaissances et la création d'un réseau d'échanges et de savoir. Des techniques d'utilisation bureautique seront mises à disposition des adhérents.

Si vous avez apprécié l'ambiance et les personnes rencontrées à « Picardie en Ligne », rejoignez-nous, nous nous ferons un plaisir de nous retrouver pour échanger.

Monique SEGUIN : modanseguin@live.fr



Social : Petite Enfance

La Halte Garderie Itinérante

La Halte-Garderie Itinérante Petit Patapon a réouvert ses portes le mercredi 26 août dernier.

Depuis le mois de septembre, vos enfants âgés de 6 mois à 6 ans ont la possibilité de passer une journée continue, soit le mardi, soit le jeudi sur la commune à Fresnes l'Eguillon.

Les premiers parents et enfants ont pu faire une visite à Fresnes l'Eguillon en présence des élus, de la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et de l'équipe de la Petite Enfance, le jeudi 27 août dernier.

Ces deux journées continues étaient très attendues par les familles en demande d'accueil collectif.

Les lieux desservis par ce service depuis septembre 2015 sont les suivants : Trie-Château, Boissy-le-Bois et Jouy-sous-Thelle en demi-journées et Fresnes l'Eguillon sur deux journées complètes.



Le RAM de la CCVT

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a envoyé par courrier aux 180 Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s des 42 communes du territoire un questionnaire sur l'offre d'accueil (horaires atypiques, accueil d'urgence...).

Si vous êtes Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s et que vous n'avez pas reçu ce questionnaire, n'hésitez pas à contacter les animatrices du RAM.


Petit rappel sur les missions d'Aurélie, Corinne et Vanessa, animatrices au RAM à la CCVT :

- Mission d'informations, tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.
- Mission de mise en relation entre l'offre d'accueil jeunes enfants et la demande des parents.
- Mise en relation entre la demande des familles en mode de garde et l'offre d'accueil des Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s.
- Mission d'informations en matière de droit du travail pour l'accueil individuel.
- Informations sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance.
- Mission de professionnalisation des Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s et des gardes à domicile.
- Mission de mise en place de temps collectifs et ateliers d'éveil.

Elles sont disponibles du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ; le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Service Petite Enfance
03 44 49 63 60
petite.enfance@vexinthelle.com



**En toutes saisons, le
service de portage de repas
vous livre à domicile...**

Le service propose les livraisons tout au long de l'année, pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes invalides et les femmes enceintes.

Depuis 2003, le prix du plateau repas est de 7 euros ; ce qui comprend le repas du midi et du soir.

Les menus sont variés et sont adaptés selon les régimes :

- pour diabétiques,
- sans sel.

Sandrine LAINE
03 44 49 15 15
slaine@vexinthele.com



L'agrandissement et la réhabilitation de l'hôpital Bertinot Juel

Le projet architectural de l'établissement, dont le socle repose sur le projet médical représente 4 années de travail acharnées en lien étroit avec l'ARS, le Conseil Départemental, le SIO (Syndicat Inter-Hospitalier de l'Oise) et les équipes du Centre Hospitalier Bertinot Juel (CHBJ).

L'hôpital actuel a plus de 30 ans et il était devenu urgent d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes accueillies en Unité de Soins de Longue Durée (USLD) et d'améliorer dans le même temps les conditions de travail des personnels.

En ce qui concerne le service de médecine/SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), il s'agit essentiellement d'une mise aux normes afin que l'établissement dispose davantage de chambres à un lit, d'un espace pour de l'hospitalisation de jour, sans oublier, la possibilité de proposer des tarifs chambres particulières, gage de recettes supplémentaires.

Rappelons aussi que ce projet a été rendu possible par une mobilisation et un soutien sans faille des élus de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et de la Ville de Chaumont-en-Vexin. Le déplacement du terrain de football sur la plaine des sports, et la cession du terrain de football jouxtant l'hôpital à l'euro symbolique, en sont l'heureuse traduction.

L'inauguration de la plaine des sports du Vexin-Thelle et la pose de première pierre rappellent ces liens étroits et la forte symbolique que représente cette date :

- 21 septembre 1924 : il y a 91 ans, jour pour jour, était inauguré l'hôpital-hospice, en présence de sa généreuse donatrice, Madame BERTINOT JUEL,
- 21 septembre 2004 : inauguration du service de Médecine / SSR,
- 21 septembre 2015 : journée mondiale dédiée à la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

La durée des travaux sera de 3 années.

Phases nécessaires au projet :

- Extension de l'USLD de novembre 2015 à mai 2017 sur le terrain de football jouxtant l'hôpital.
- Mise aux normes du service de médecine/SSR de novembre 2015 à mai 2017 avec une unité sécurisée destinée à accueillir des personnes atteintes de la maladie Alzheimer et/ou troubles apparentés.
- Espace réhabilité dans l'actuel hall d'entrée pour les consultations de médecine générale et soins de proximité et nouveau hall d'accueil dans le cadre de l'extension de l'USLD de novembre 2015 à mai 2017.
- Réhabilitation et rénovation de l'actuelle USLD de juin 2017 à août 2018.



COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 13 266 123 €



Le Conseil Départemental a accordé à l'établissement une subvention à hauteur de 1 219 308 euro.

De l'autofinancement et des emprunts viendront compléter le plan de financement. Une aide de l'Etat serait bienvenue afin de conforter l'hôpital de proximité qui répond à l'ensemble de ses missions.

Rappelons simplement que la situation saine de l'établissement, les tarifs de médecine/SSR parmi les plus bas du département, l'absence d'activité libérale et de dépassement d'honoraires au CHBJ afin que chaque usager puisse continuer à se faire soigner et évite ainsi un renoncement aux soins (dans un contexte économique et social difficile) et les efforts consentis par les équipes méritent d'être salués et encouragés.

Forts de nos valeurs au service de l'intérêt général, nous nous devons de consolider et continuer à servir ces valeurs avec un service public fort, revisité, adapté aux exigences d'aujourd'hui et toujours aussi hospitalier dans tous les sens du terme.



Sports & Loisirs



2014 en chiffres

360 jours d'ouverture

160 873 entrées

817 abonnés

20 844 scolaires accueillis

Moyennes

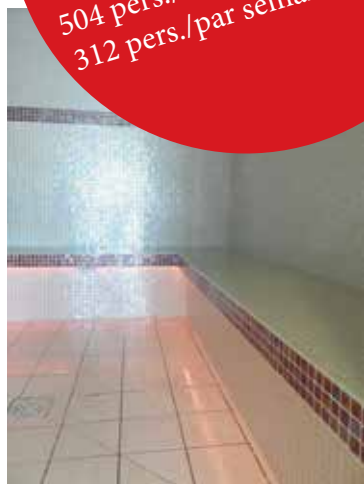
504 pers./ semaine en Aquasport

312 pers./par semaine en fitness

Du nouveau au centre Aquavexin

Début juillet, au cours de la fermeture technique du bâtiment, l'espace Océane (bien-être) a été rénové après six ans d'ouverture. La CCVT et la CCGEL ont investi dans un nouvel hammam, intégralement mosaïque pour le plus grand plaisir des usagers. L'espace Océane se compose d'un sauna, hammam, bain froid à 15°C, et d'un espace tisanderie / détente.

Depuis le 6 juillet, la tarification pour l'accès à l'espace aquatique et bien-être a également été modulée en différenciant le tarif extérieur (15 euros) et le tarif syndicat (12 euros pour les deux Communautés de Communes), sous réserve de présenter un justificatif à l'accueil du centre.



www.aquavexin.fr



Plaine des sports : tribunes couvertes

La plaine des sports du Vexin-Thelle est maintenant équipée de tribunes pouvant accueillir près de 300 personnes (y compris des personnes à mobilité réduite) pour pouvoir regarder et supporter les matchs officiels qui sont joués sur le terrain d'honneur de la plaine.

Par sa conception, la couverture textile procure un réel confort avec un ombrage l'été, et une protection au vent et à la pluie en automne et en hiver.

Enfin, il est à noter que l'accent a été mis sur le fait que cette couverture textile, souple, bénéficie de propriétés acoustiques qui limitent fortement l'écho pour une meilleure ambiance, et ainsi pouvoir apprécier les matchs sur la plaine des sports du Vexin-Thelle.

03 44 45 10 72

Route Beauvais à Chaumont-en-Vexin

VTT : Les Pirates de la Cuesta

L'association *Les pirates de La Cuesta*, à La Houssoye, est une association sportive qui pratique le VTT dans un esprit convivial et de bonne humeur, sans esprit de compétition exacerbé.

Elle pratique le VTT une fois par semaine généralement.

Elle participe à des randonnées dans le département de l'Oise et les départements limitrophes tout au long de l'année.

Président : Berthelot Cyrille
berthelot.cyrille@neuf.fr



Vexin Thelle Escalade

Depuis 2012, Vexin Thelle Escalade (VTE) promeut la pratique de l'escalade dans le Vexin. Cette activité de plein air, peut également se pratiquer tout au long de l'année sur mur artificiel. L'association porte une attention particulière à maintenir une ambiance conviviale et bienveillante. «Nous souhaitons garder notre esprit de petit club où chacun doit se sentir accueilli, écouté, respecté» dirait n'importe quel membre du bureau.

Ce jeune club, ayant renouvelé entièrement son bureau en 2014, s'entraîne à Chaumont-en-Vexin (gymnase du collège St Exupery) et depuis peu à Gisors. En effet, un fort partenariat avec le club Varap'Eure (créé en 2014) est en place (parlons même d'unité). Cela permet, aux licenciés du VTE de «grimper» à Gisors (mardi et mercredi) et aux licenciés du Varap'Eure, de pratiquer à Chaumont (lundi et vendredi).

Main dans la main donc, et grâce à l'implication de quelques membres (3 titulaires du brevet Fédéral d'Initiateur SAE), les deux associations sont heureuses d'ouvrir deux sections jeunes depuis cette saison : 8-11 ans et 11-14 ans.

vexinthelle.escalade@gmail.com
varapeure.com



Sports & Loisirs

NOUVEAU : VOLLEY BALL

Après 17 ans de pratique et d'encadrement dans le domaine du Volley-Ball, Jean Philippe CARLOTTI souhaite faire partager sa passion au plus grand nombre. Dans cette optique, un club vient de se créer : « Chaumont Vexin Volley Ball Club (C.V.V.B.C.) »

Le club pourra accueillir les jeunes à partir de 7 ans jusqu'à 18 ans le samedi matin de 10h à 13h à la halle des sports du Vexin-Thelle (gymnase jouxtant le collège Guy de Maupassant à Chaumont en Vexin).

Afin de découvrir la pratique du volley et le maniement du ballon blanc, Monsieur CARLOTTI sera ravi de vous accueillir pour vos premières séances d'entraînements.

Renseignements :

Jean-Philippe CARLOTTI : 06 62 61 08 08
chaumontvexinvbc@gmail.com



Golf de Rebetz

Le golf : le sport d'une vie...

Depuis plusieurs années, l'école de Golf de Rebetz se développe... L'enseignement est dynamique et de grande qualité. Grâce à une politique efficace, nos jeunes participent aux compétitions départementales, régionales et nationales dans une ambiance sportive et conviviale. Les résultats obtenus en challenge par équipes sont très bons. Mais, cette année, c'est la benjamine Mahina LEVEAU qui a particulièrement brillé en individuel en réalisant une saison remarquable : vice championne de Picardie et une magnifique performance au championnat de France allant jusqu'au 1/4 de finale terminant dans les huit premières.

Mais les adultes ne sont pas oubliés... Le golf de Rebetz est accessible à tous, débutants ou confirmés. Pour ceux qui le souhaitent, des compétitions sont organisées tout au long de l'année par l'Association Sportive.

Pour les enfants, cours à l'école de golf les mercredis, samedis et dimanches, dès 6 ans. N'hésitez pas à venir essayer. Le 1^{er} cours est gratuit.

Pour les adultes, baptêmes et leçons à tout moment.

03 44 49 15 54
golf@rebetz.com

Association Sportive du Réveillon

Après 2 mois de repos pour tous, c'est le 14 septembre 2015 que L'Association Sportive du Réveillon a repris le chemin des cours dans une ambiance studieuse et conviviale à la salle polyvalente de Delincourt.

Etirements, gym active, gym d'entretien, gym dynamique, gym douce, steps, baila. Chacun y trouve son bien-être, toujours accompagné d'animateurs sympathiques.

Les cours de gym sont animés par 3 professeurs diplômés d'Etat, les lundis (gym d'entretien, gym dynamique, abdos-fessiers-dorsaux, steps), mercredis (abdos-fessiers, cardio, L.I.A, Baïla) et vendredis (gym d'entretien, gym douce).

Pour plus d'informations sur les horaires et tarifs, contactez le club. De plus, la première séance est gratuite.

www.asrgymdelincourt.fr
07 60 27 59 12

Country-Club du Château de Bertichères - 60240 Chaumont-en-Vexin.

- Tel : 03.44.49.00.81 - Mail : infos@golf-de-chaumont.com - Site et plan d'accès : www.golf-de-chaumont.com

Direction École de Golf : Christophe Houbé, pro diplômé d'État.



Première séance gratuite

✓ Objectifs :

- Faire découvrir le golf - Former de futurs golfeurs.
- Amener vers une autonomie de jeu -
- Rencontre Inter-Club, Remise de prix
- **Obtention des « Drapeaux » et passage des « Opens »**
(Système d'évaluation et de progression Fédération Française de Golf)

✓ Avantages école de golf :

- Prêt de matériel et balles d'entraînement pour les cours
- Accès gratuit : putting green, pitch and putt
(6 trous d'entraînement)
- Accès parcours (autorisation du pro)
- Stage pendant les vacances scolaires à tarif préférentiel

✓ Deux heures par semaine :

Samedi : 14h00-16h00

Cotisation à l'Association sportive et Licence FFGolf 2015/2016 : « Offertes »
Certificat médical obligatoire

Jouez au golf en Famille

Cours collectifs organisés pour les parents
aux horaires de l'école de golf / Débutants - Perfectionnement
Renseignements : 06.46.60.25.16

La Musique à l'école

Pour la seconde année consécutive, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle propose, dans le cadre de l'éveil culturel et sportif des jeunes du territoire, des concerts de musique classique aux écoles et collèges des 42 communes.

Huit écoles ont assisté à une représentation de *La Musique à l'École*. Le conte de Sergueï Prokofiev, «Pierre et le loup», a été joué par une pianiste et conteuse professionnelle, Josette MORATA.

A Petit Serans et à Chaumont-en-Vexin, la CCVT a offert les concerts à près de 380 enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, en partenariat avec l'association des Compagnons d'Orphée, structure organisatrice du Festival du Vexin.

Grâce au succès de ce projet, il sera très certainement reconduit l'année prochaine. Les écoles, RPI et collèges recevront un mail afin de connaître les modalités d'inscription pour l'année 2016. La Communauté de Communes prendra à sa charge la représentation (hors transport).



Recherche d'ambassadeurs du territoire

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle lance un reportage photographique sur plusieurs mois avec un photographe professionnel.

Afin de présenter l'ensemble des facettes du territoire, la nature, la randonnée, le patrimoine, le sport et les loisirs, des mises en scènes sur les chemins et quelques infrastructures du territoire vont être réalisées.

Nous recherchons des personnes, habitants du territoire, afin de devenir les bénévoles de ce reportage photographique. Vous souhaitez participer en famille, seul, en couple ? Contactez la collectivité pour vous inscrire. Nous reviendrons vers vous avec les dates des séances et des thématiques.

Service Culture & Tourisme / Christophe CARRERAS
03 44 49 41 57 / ccarreras@vexinthelle.com





CIRQUE

Jeudi 19 novembre 2015, 20h00 / Salle des Fêtes, Fleury

PRENDS-EN DE LA GRAINE

5 € / Réservations : 03 44 49 15 15



THÉÂTRE

Jeudi 3 décembre 2015, 20h30 / Théâtre du Beauvaisis

LE SYSTÈME RIBARDIER

5 € / bus : 1 € / Réservations : 03 44 49 15 15



THÉÂTRE

Mercredi 20 janvier 2016, 20h30 / Théâtre du Beauvaisis

**EST-CE QU'ON NE POURRAIT PAS
S'AIMER UN PEU ?**

5 € / bus : 1 € / Réservations : 03 44 49 15 15

Programme complet sur
www.vexinthele.com
et dans le Vexinfo 70.



Un guide agréé QUALINAT

Aujourd'hui présent en Picardie, dans le Parc Naturel Régional du Vexin français et dans la Région Centre, QUALINAT est un réseau de guides nature (pour des sorties à pied, à cheval, en barque, en VTT, à la mer, en campagne, en forêt...) qui a adhéré à une démarche nationale, garantissant aux clients des sorties de qualité au plus proche de leurs attentes et aux guides une reconnaissance de leur activité.

Principalement implanté en Baie de Somme, sur la Côte Picarde, le réseau QUALINAT compte un seul guide dans l'Oise, dans le Vexin-Thelle. Il s'agit de Laure HACHE, propriétaire de la ferme des Fleurs en Liberté, au Petit-Serans.

Active, motivée, diplômée, agricultrice, artiste, jardinière passionnée et cuisinière des plantes, aimant la littérature, l'histoire et la musique, elle est devenue guide nature après avoir accueilli pendant plus de 15 ans, en ferme pédagogique, des enfants de tous âges dans et autour de sa ferme.



De buttes en vallons, de fermes en hameaux, de calvaires en lavoirs, elle accompagne petits et grands au fil des saisons autour de thèmes végétaux, floraux, culinaires, ludiques ou poétiques mettant en valeur le patrimoine local. Des balades originales, alliant pédagogie et jeux, rendent actif le promeneur qui se remplit de sensations agréables et surtout partage le plaisir de moments simples dans la beauté d'endroits préservés.

Laure HACHE encadrera la balade gourmande au départ de Fleury, présentée dans le programme culturel de la CCVT, le samedi 30 avril prochain.

Informations complémentaires en ligne :
www.sortie-nature.fr
fleursenliberte.free.fr

Destination
Vexin

Balisage PR Départ : Enencourt-Léage
Niveau : moyen

10,9 Km

2h30 40 min 1h30

73 altitude min/max 122 dénivelé cumulé

Autour de Jaméricourt

Vexin-Thelle < Oise < Picardie

PDIPR

Promenade Autour de Jaméricourt

Coordinatrice de l'inscription et de la valorisation des chemins de randonnée sur le territoire, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle réalise des plaquettes pour vous accompagner dans votre promenade.

Aux côtés des 4 circuits déjà édités, un nouveau parcours fait son apparition : « Autour de Jaméricourt », boucle d'une dizaine de kilomètres au départ d'Enencourt-Léage.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des itinéraires et informations touristiques, dans les locaux de la CCVT, aux heures d'ouverture, sur le site Internet www.vexinthelle.com ou en effectuant une demande par mail à l'adresse suivante : tourisme@vexinthelle.com.

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Le Territoire du Vexin, et plus particulièrement celui de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, est riche d'un patrimoine naturel remarquable.

Une association, le *Conservatoire d'espaces naturels de Picardie* œuvre pour sa préservation.

Le Conservatoire, né il y a déjà plus de 25 ans, est une association spécialisée dans la gestion des espaces naturels remarquables picards. Il gère aujourd'hui plus de 250 sites naturels dans la Région : coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières, cavités à chauves-souris...représentant près de 10 000 hectares.

Des inventaires scientifiques aux travaux de restauration et d'entretien, le Conservatoire participe à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, de la flore et de la faune.

Sur le territoire de la CCVT, le Conservatoire intervient aujourd'hui sur 3 sites naturels, à Lavillettertre, Reilly et Montagny-en-Vexin. Ces sites sont gérés en collaboration avec les communes et les propriétaires privés.

Envie de découvrir le *Conservatoire d'espaces naturels de Picardie*, de soutenir son action ? Comme plus de 600 adhérents en Région, rejoignez l'association !

03 22 89 63 96 | contact@conservatoirepicardie.org,
www.conservatoirepicardie.org



A Lavillettertre

Pelouses, étang et cavité à Chauves-souris
Pelouses à orchidées, tremblants à sphaignes, gîte d'hibernation pour chauves-souris... Telle est la richesse des milieux naturels présents ici.



Au Marais de Reilly

En parcourant le sentier de découverte, vous pourrez observer ici la faune et la flore typique d'un marais tourbeux : libellules, amphibiens, roselières et boisements humides.



A Montagny-en-Vexin

Cavités à Chauves-souris
Une quarantaine de chauves-souris utilise cette ancienne carrière de craie pour hiberner. Afin de préserver la tranquillité des animaux, le site n'est pas ouvert au public.



Tissu Associatif



Cercle de bridge du Vexin

Le Cercle de Bridge du Vexin, implanté à Chaumont-en-Vexin, saura vous accueillir pour :

- ♥ Vous initier
- ♠ Vous perfectionner
- ♦ Participer à des tournois
- ♣ Participer à des compétitions

Dans tous les cas, l'association vous accueille pour partager un jeu qui devient vite une passion, accessible à tous (ni élitiste, ni onéreux). Et en plus, vous pourrez vous « Muscler l'Esprit ! »



Pour vous montrer que le club est un lieu de rencontre inter-générationnel, où règne la convivialité, venez rencontrer les membres lors d'un tournoi le lundi après-midi de 14h à 18h ou le mercredi soir de 20h à 23h30.

Renseignements :
chauco60@gmail.com
 03 44 49 89 23



La mare aux idées

Association monnevilloise : son objet est le partage des savoirs sur le plan des travaux manuels. En effet, chacun sait faire quelque chose et est en capacité de le transmettre.

Les adhérentes pratiquent la dentelle en frivolité (technique avec navettes), aux fuseaux et les différentes broderies (hardanger, point compté, broderie glazig...), crochet, tricot, couture, peinture et autres...

Il s'agit d'un groupe de passionnées se réunissant toute l'année, le samedi.

L'association est présente à Neuville Bosc le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi ; à Lavilletterte le 2^{ème} et 4^{ème} samedi et une fois par mois, à Monneville en fonction des possibilités de la mairie.

Clairé DUFOND : 06 03 49 60 82
Dominique RESTOUIEX : 06 56 75 54 93

Les Amis du Four à Pain

Avec sa comédie « Les belles-soeurs », la troupe des Amis du Four à Pain propose sa nouvelle création, une comédie d'Eric ASSOUS.

Rendez-vous près de chez vous les :
 Samedi 21 novembre 2015 à Thibivillers
 Samedi 2 février 2016 à Fleury
 Samedi 5 mars 2016 à Trie-Château

Renseignements et réservations :
 03 44 49 60 92 ou www.theatre-fourapain.fr



EXPOSITION
 CHAUMONT-EN-VEXIN

5^{ème} SALON
 DE LA PHOTO

Photographes :
 Adèle Bertin
 Daniel Bertin
 Najwa Sougi
 Christophe Chailion
 Samuël Delatour
 Clémence Glet
 Bernard Jacques
 Annabelle Lavigne
 Marion Raynaud
 Patrick Sauteret
 Danièle Tourand

Du samedi 14 au dimanche 22 novembre 2015
 De 10h à 12h et de 14h à 17h les week-end - De 14h à 17h en semaine
 Salles de l'ancien baillage (face à la boulangerie) - Entrée libre - www.officedelaculture-chaumont-en-vexin.fr

Marchés de Noël sur le territoire

CHAUMONT-EN-VEXIN

Week-end du 28 & 29 novembre 2015

Salle des fêtes et extérieurs

06 70 05 66 19 | chaumontfestiv60240@gmail.com

BACHIVILLERS

Week-end du 5 & 6 décembre 2015

Ecole

03 60 29 08 47 | bachivillers@wanadoo.fr

JOUY-SOUS-THELLE

Samedi 5 décembre 2015

Salle socio-culturelle

06 63 33 20 22

D'autres dates pourraient être confirmées après le bouclage du journal intercommunal.



Divers



Yanic DUBOURG Au-delà des contrées

Recueil de nouvelles

Il était une fois... Bien souvent, les belles histoires de notre enfance commencent ainsi et c'est l'introduction, l'incipit le plus courant pour raconter une histoire.

L'auteur, liancourtois, vous invite à venir découvrir son recueil de « *Au-delà des contrées* ». 15 histoires, 15 contes qui

vont susciter une certaine curiosité. Certaines histoires sont gentillettes et d'autre plus angoissantes ; quand des situations insignifiantes recèlent des histoires extraordinaires et parfois effrayantes. Histoires de fantômes, d'animaux, de fées, histoires de personnes que vous pourriez côtoyer tous les jours.

Vous pouvez le retrouver dans n'importe quelle librairie sous le numéro ISBN 9782322012275.

Pour suivre l'auteur : yanicdubourg.over-blog.com



Recherche de chefs et cheftaines

Le groupe de Scouts et Guides de France Chaumont-Gisors concerne 60 jeunes de 8 à 19 ans encadrés par des chefs et cheftaines de 18 à 30 ans.

Pour maintenir son dynamisme, le groupe recherche des jeunes adultes (19 à 30 ans et plus) pour encadrer les unités qui sont réparties par tranche d'âge 8-11, 11-14 et 14-17 ans.

Responsabilité, création de projet, gestion du budget... C'est une expérience très enrichissante. Il participe à la formation BAFA des Chefs et Cheftaines.

Contacts : Jacques LÉRAILLÉ
Responsable du groupe
06 22 02 13 54
sgdf60240@gmail.com

M comme Mémoire & Emotions

Des jeunes collégiens font mémoire « autrement » et lancent un appel à la population du Vexin-Thelle.

Ils s'appelaient Simon, Esther, Anna ou David... Ils avaient 5 ans ou bien 16 ans, croyaient en l'avenir et à un monde ouvert à tous. Elle s'appelait Rose LÖWENBRAUN, elle était médecin au Bellan et a donné le meilleur d'elle-même pour chacun des malades du préventorium de Chaumont-en-Vexin. Ce qui les unit, c'est un voyage forcé vers Auswitch en 1943, d'où ils ne sont jamais revenus.

Les jeunes médiateurs et une classe de 3^{ème} du collège Saint Exupéry ont décidé d'aller à la rencontre de ces « oubliés » et de les sortir de l'ombre. Ils feront un travail de mémoire tout au long de l'année qui inclura un voyage en Pologne et plus particulièrement à Auswitch où ils « feront mémoire » à leur façon. Au cours de ce voyage, ils créeront un film documentaire et un recueil de textes et de photos intitulés « *M comme Mémoire et émotions* » qui témoigneront de l'aventure extraordinaire qu'ils vont vivre.

Les collégiens invitent chacun à participer concrètement à ce projet en réservant dès maintenant, en pré-vente, ce recueil d'une quarantaine de pages sur le site <http://memoires-et-emotions.over-blog.com>

ou en adressant un règlement de réservation de 10 € par recueil à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du collège Saint Exupéry, Rue Brachedal à Chaumont-en-Vexin.

Les sommes récoltées permettront de réduire le coût du voyage pour les jeunes, la réalisation du film documentaire et l'impression du recueil en 2 000 exemplaires.

Renseignements :
Anne LÉRAILLE
06 24 66 08 75

